La Convention internationale des droits de l'enfant a soufflé ses bougies

Quelques articles dans la presse, quelques témoignages sur les radios, quelques images dans les journaux télévisés… bref un anniversaire en sourdine.

Seules les maltraitances ont motivé quelques articles, quelques reportages : les enfants Roms, les enfants battus, les enfants en situation de handicap, les enfants retirés de leur famille… Quelques minutes précédant la Coupe Davis, ou suivant la réforme territoriale. On peut verser une larme, seuls quelques enfants sont concernés… Pour les autres, la France, ce n'est pas si mal ! Il est vrai qu'il n'a guère été évoqué les millions d'enfants qui vivent sous le seuil de pauvreté, qui n'ont pas accès correctement aux soins médicaux, au logement et que dire de leur accès aux loisirs et à la culture !

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), texte contraignant pour la France qui l'a ratifié, a été rarement citée, tout juste pour donner son âge ou sa date de naissance ! Son contenu qui réunit dans un ensemble indissociable le droit à la satisfaction des besoins vitaux, les droits de protection, des droits de prestation comme le droit à l'éducation et aux loisirs, et les droits-libertés comme le droit de donner son avis sur les sujets qui les concernent n'a guère été présenté. Pour la majorité des citoyens et les citoyennes, la CIDE reste une inconnue. Pour certains, elle se limite à la protection des enfants en détresse et pour d'autres elle est responsable du comportement de l'enfant roi.

Les organisations qui œuvrent au quotidien pour l'application de la Convention pour qu'elle vive réellement dans tous les espaces de notre société sont restées dans l'ombre. Bien sûr, elles ne baisseront pas les bras, il y a du travail ! Le rapport qu'elles préparent pour mettre la France devant ses responsabilités ne sera pas tendre. Une journée de présentation est organisée le 10 décembre. http://www.dei-france.org/Le-collectif-AEDE-se-mobilise-pour.html

Les enfants, les premiers concernés ne connaissent pas l'existence de la Convention et encore moins les droits et les recours qu'ils ont quand ils en sont exclus. L'institution laisse l'École, lieu du vivre ensemble et de compréhension du monde, ignorer la Convention, même dans son seul affichage. Elle n'est toujours pas dans les programmes, espérons que la Ministre de l'Éducation nationale entende la demande du mouvement Freinet. http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/42286
En 2019, la Convention internationale aura 30 ans, espérons un anniversaire plus joyeux avec de véritables avancées !

Deux salons de la pédagogie Freinet, une réussite
Le 5 novembre à Paris, entre 250 et 300 personnes ont participé au salon de la pédagogie Freinet. Une rencontre intense avec un public de jeunes et futurs enseignants, des parents, des passionnés d'éducation…
« Désirs de savoirs, désir d'enseigner. Et si la pédagogie Freinet… »
Vidéos des plénières http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/35294
Les 21 et 22 novembres à Nantes, des ateliers et des amphis pleins, le hall de l'ESPÉ animé et vivant… à la grande joie de ses responsables, des jeunes enseignants intéressés et questionneurs, des professeurs du second degré…
« Être enseignant Freinet aujourd'hui de la maternelle à l'université »
http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/39056

Le secteur Math organise un stage
Un stage national Mathématiques aura lieu pendant les vacances d'hiver du 16 au 19 février 2015 à Gennes (49).
Ouvert à tous, débutants ou praticiens confirmés, il portera à la fois sur la mise en pratique de la

pédagogie Freinet des mathématiques (méthode naturelle) de la maternelle au lycée, sur la place que nous souhaitons pour les mathématiques à l'école, et sur les compléments de connaissances mathématiques et didactiques qui s'avéreront nécessaires.
Une feuille d'inscription sera disponible prochainement sur le site Coop'ICEM.

***Le Nouvel Éducateur*, décembre 2014**
Les parents à l'école
Pour certains, l'école serait devenue trop complexe, trop opaque, pour d'autres elle est trop méfiante, voire discriminante, envers certains parents. La relation entre les parents et les enseignants est souvent déformée par des préjugés, des stéréotypes, les représentations qui peuvent générer de l'incompréhension, de l'agressivité, du refus de se rencontrer…
Un magnifique consensus traverse le monde de l'éducation : l'implication des familles, la reconnaissance de leurs actions éducatives et les relations régulières école-parents sont nécessaires pour la réussite de l'enfant à l'école.
Malheureusement, on en reste au niveau de l'incantation, les pratiques ne suivent pas.
Et dans les classes Freinet ?
Les parents sont accueillis dans l'école et invités dans les classes pour découvrir ce qu'ont appris leurs enfants, pour apporter leurs savoirs, leur expérience professionnelle, pour partager les moments festifs, afin qu'aux relations parfois tendues et conflictuelles aujourd'hui entre les deux parties, se substitue un véritable partenariat. Chaque parent, chaque enfant, est alors reconnu comme une richesse pour l'école et pour la classe.
Oui, c'est possible !
Les réflexions et les témoignages de ce numéro le confirment et donnent envie de poursuivre.

Sommaire http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/42399
Feuilleter le numéro http://www.icem-freinet.fr/nouvel-educateur/NE%20220/#/0

Et aussi les publications récentes de l'ICEM…

Lire la lettre dans son intégralité sur le site de l'ICEM.
http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/42423